

ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025
Procès-verbal du conseil d'école n°2- jeudi 6 mars 2025

Présents :

Maire : M. NIVELLE Laurent

Élus : M. DEROUET Stéphane, M. BLOYET Pierre, Mme DESBOIS Delphine et Mme PE Dominique

Déléguée Départementale de l'éducation Nationale : Mme GLEMET

Représentants des parents d'élèves : Mmes PAYNOT Coralie, GINESTET JACQUET Magali, GUILLEMET Mathilde et M. FAURE-VINCENT Valentin

Enseignants : Mmes MÊME Élisabeth, BRICHET Claire, GROUBATCH Patricia, et M. CAILLY François

Excusés :

Inspectrice de l'Éducation Nationale : Mme LENOBLE Odile

Enseignantes : Mmes DUPONT Marion et BROSSARD Célia

Membres du RASED (Réseau d'aides spécialisées)

Représentants des parents d'élèves : M. TARISTAS Michel, Mmes PELTIER Adeline, LEDAIS Sophie, CALVEZ-URVOY Anne et SOYER Sarah

Ouverture de la séance à 18h00.

1-Prévisions d'effectifs pour la rentrée 2025

<u>Années</u>	2021	2022	2023	2024	2025
<u>Effectifs rentrée</u>	96	100	95	98	96

<u>Niveaux (2025/2026)</u>	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
Effectifs prévisionnels	13	14/15	12	16	7	11	13	10
Dont enfants hors commune	1	6	1	2	1	2	2	3
Demandes hors commune pour la rentrée 2025	3	1			1			

Effectifs prévisionnels pour la rentrée 2025 : 96 élèves dont 18 hors commune avec 5 en raison d'un déménagement en cours de scolarité.

Nous aurons une moyenne de 24 élèves par classe.

Rappel : l'accueil des TPS est envisageable uniquement lorsque l'effectif global de la classe de TPS/PS/MS ne dépasse pas 24 élèves.

Il n'y aura donc pas d'accueil de TPS à la rentrée 2025.

Lorsqu'une famille arrive sur St Clément, même en milieu d'année, les élèves sont obligatoirement accueillis à l'école.

Question : Dans quelle mesure et avec quelles règles devons-nous inscrire des élèves à l'école de St Clément dont la famille ne réside pas sur la commune.

Les règles actuelles sont : je peux inscrire mon enfant à l'école de Saint Clément des levées si un des parents travaille dans la commune, si la nourrice réside à Saint Clément ou si un enfant de la fratrie est déjà scolarisé dans l'école.

L'équipe enseignante ne souhaite pas remettre ces règles en question mais il nous semble aujourd'hui nécessaire de les encadrer.

Premier point : Si une famille fait cette demande elle doit avoir l'accord de sa municipalité de résidence. Cette démarche est obligatoire. Voir : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F598>

Deuxième point : L'arrivée de nouvelles familles hors commune se fait par l'entrée en PS. L'équipe enseignante souhaiterait que cet accueil soit mis en adéquation avec le nombre d'enfants accueillis de droit car habitant à St Clément. Aujourd'hui pour permettre sur les temps scolaires et périscolaires un accueil de qualité il est difficile de dépasser 24 élèves dans la classe maternelle.

Pourrions-nous alors, comme pour l'accueil des TPS, ouvrir des places uniquement lorsque la classe de PS/MS ne dépasse pas 24 élèves.

Réponse : La municipalité, soutenue par la DDEN s'oppose à l'établissement de cette règle supplémentaire.

Si nous avons la chance sur Saint Clément d'avoir le personnel nécessaire au bon fonctionnement de l'école les locaux ne sont pas tous adaptés à l'accueil de grands groupes. Il faudra s'assurer qu'il est matériellement possible d'accueillir en sécurité plus de 28 élèves dans la salle de sieste.

Le personnel de l'école hors enseignants :

Nous avons pu recruter une jeune en service civique cette année, elle est d'une aide précieuse. Une nouvelle demande sera faite pour l'année prochaine. En espérant que nous trouverons un candidat.

2-Projets pédagogiques à venir

2.a- Financement :

La mairie participe à hauteur de 1200€ pour couvrir des frais de transport.

Le reste des dépenses est pris en charge par l'APE à hauteur en moyenne de 400€ par classe.

Nous remercions l'ensemble des familles qui participent à la vie de l'APE et permettent ainsi à chaque classe de réaliser des projets.

2.b- Projets inter-cycles :

Inscription au PLC (Prix Littéraire de la Citoyenneté) de toutes les classes de l'école. Les thèmes abordés par la sélection sont en lien avec le vivre ensemble. Les votes pourront se faire sur la période avril/mai.

Le « Contrat endurance » de l'école aura lieu le mardi 27 mai dans le parc de la Cincinelle et évoluera cette année en course solidaire.

Séances de natation : elles concernent les élèves de la GS au CE2. Elles ont eu lieu de décembre à mars dans le bassin de Longué-Jumelles, les lundis après-midi, sur 9 séances. Nous remercions les parents qui nous ont accompagné. Pour cela ils possèdent tous un agrément. Une nouvelle date d'agrément, pour préparer l'année prochaine, a été programmée le lundi 16 juin à 13h30 sur le bassin de Longué-Jumelles

Chorale : Cette année, seules les classes de CE et CM participeront à la chorale de secteur. Ceci en raison du nombre trop important d'élèves. Nous prévoyons une répétition le lundi 12 mai. Nous aurons alors un car à financer. Nous référons appel au collège et aux autres écoles pour nous aider à financer ce transport.

La représentation est prévue le vendredi 23 mai à 18h30 au collège de Gennes.

Défi classe eau : Les classes de CE et CM continuent leur travail sur le défi classe eau. Notre objectif, baisser notre consommation en eau. Les animations proposées par l'association Alisée ont commencé dans certaines classes et

continueront jusqu'à la fin de l'année. Pour sensibiliser tous les élèves de l'école la classe de CE a mis en place un affichage devant tous les points d'eau et celle de CM a été faire des lectures chez les petits et prépare un jeu de société pour la classe de GS/CP. Nous avons également écrit à la mairie pour demander le changement de certains robinets qui consomment trop d'eau. Un temps de bilan à mi-parcours a eu lieu mardi 4 mars. Nous clôturerons ce défi lors de la fête de fin d'année.

2.c- Projets par classe :

La classe de PS-MS :

- **Animations classe Eau** : Le fil conducteur de cette année scolaire est un projet autour de la maison, au sens large. Après avoir considéré les différentes pièces de la maison et le vocabulaire associé à chacune, les enfants de la classe ont pu profiter du projet "Classe eau" des CM. Ceux-ci sont venus lire des histoires autour de l'eau aux petits et une animatrice est venue le vendredi 28 février présenter les usages de l'eau domestique et le circuit de l'eau potable en amont et en aval de la maison, ceci sous forme d'un jeu. Une seconde intervention sur le cycle naturel de l'eau aura lieu le mardi 1er avril.

- PNR : un trésor près de l'école

En lien avec cette seconde animation sur l'eau et avec le patrimoine naturel et architectural de notre commune, les élèves de PS-MS bénéficieront de deux matinées d'animation (le 3 et le 24 avril) sur la recherche et la découverte d'un "trésor" du village. Nous partirons explorer et observer les bâtiments et éléments naturels du village.

Ces deux animations ont un coût de 390€ avec 230 € de subvention. L'APE finance les 160€ restant à charge. Parallèlement à cette découverte du patrimoine local, nous aborderons la construction d'une maison et les différents matériaux de construction en mettant à contribution des parents dont le métier est en lien avec la construction. Le conte des Trois petits cochons, à travers différentes versions, servira de support à ces découvertes.

- Spectacle : Mondo Incognito

Il aura lieu au théâtre du Dôme à Saumur le mardi 13 mai matin. En plus du spectacle, ce sera l'occasion de découvrir un bâtiment remarquable. Cette sortie aura un coût de 78€ (3€ par enfant). Le transport sera pris en charge par l'agglomération de Saumur.

- Château du Rivau (avec GS/CP) :

Pour clôturer cette année, nous nous rendrons au château du Rivau, "une maison extraordinaire", le mardi 17 juin. Nous vivrons une animation autour de la vie de château avec un atelier danse et une visite libre des jardins.

La classe de GS-CP : En lien avec le projet sur l'eau des classes de CE et CM, les élèves de GS-CP ont participé vendredi 28 février à une animation sur le petit cycle de l'eau. Une prochaine animation aura lieu mardi 1er avril sur le grand cycle de l'eau. En amont les CM sont venus en classe expliquer leur travail et lire des albums et des poèmes sur ce thème.

- Pour illustrer le travail sur les contes en classe, les élèves visiteront le château de Saumur ce mardi 18 mars : un parcours ludique leur sera proposé afin de découvrir l'architecture médiévale et la vie quotidienne des seigneurs angevins. Coût de la sortie : 75 euros d'animation et 207 euros de transport

- Le mardi 17 juin, avec la classe de PS-MS, les élèves visiteront le château du Rivau. Coût de la sortie pour les deux classes : 547 euros d'animation et 450 euros de transport.

La classe de CE1-CE2 :

Sur proposition de M. Pégaz-Blanc, les élèves de la classe de CE1-CE2 ont participé à un atelier de confection de brioches lundi 3 mars. La vente de celles-ci a eu lieu le samedi 8. Le bénéfice de la vente (remis à l'APE) participera au financement des activités prévues dans chaque classe. Nous remercions M. et Mme Pégaz-Blanc pour cette action.

Les 25 élèves de CE1/CE2 partiront cette année en classe de mer la semaine du 31 mars au 4 avril 2025 au centre du Porteau à Talmont St Hilaire. Le coût par élève est estimé à 360 euros (prise en charge pour un tiers par la municipalité, un tiers par l'association des parents d'élèves et un tiers par les familles.).

La classe de CM1-CM2 :

- **Travail autour de la poésie** : sortie au Dôme pour l'exposition "Le verbe en lumière" avec une visite de l'exposition et un atelier artistique, le tout pris en charge par l'agglomération Saumur. Participation au concours de poésie organisée par les Compagnons du Terroir. Les élèves sont arrivés 10e et 5e au classement, et la classe a remporté des bons d'achats à la Sadel, ce qui a permis d'équiper la classe en nouveaux livres et jeux éducatifs.

- **Liaison avec le collège Paul Eluard de Gennez** : après avoir échangé des problèmes mathématiques avec une classe de 6e, nous avons passé la journée au collège le 4 février. Nous avons été accueillis par Mr Mirande, principal, autour

d'un petit déjeuner. Après une matinée consacrée à un rallye-mathématiques, les élèves ont mangé au self, ont pu poser leurs questions au CPE, et visiter le CDI. Dans le cadre de cette liaison, Mme Cousin, professeur d'allemand au collège, viendra dans la classe 2 fois une heure proposer une initiation.

- Projet Loire avec le PNR et Loire Odysée : la classe passera la journée du 28 mars à St Mathurin et Saint Rémy pour le premier temps du projet.

3-Budget 2025/2026

Cette année la mairie a alloué un budget de 8000€ à l'école. (7320€ directement pour l'école et 680€ pour l'achat de papier). Ce budget sera maintenu l'année prochaine.

Il y aura donc 1200€ pour les transports, 5440€ pour les fournitures des 4 classes et 680€ pour la direction.

Le transport de la classe de CM pour la visite du collège est pris en charge par la mairie et ne rentre pas dans ce budget.

4-Validation du nouveau projet d'école 2024/2029

Mme Lenoble, notre inspectrice de l'éducation nationale a validé notre nouveau projet d'école (2024-2029).

Celui-ci doit maintenant être présenté en conseil d'école pour approbation.

Voici les axes que nous avons retenus parmi les 4 ambitions du projet académique. Ces choix ont été fait sur la base du nouveau projet académique et sur le bilan du précédent projet d'école.

Ambition 1 : Excellence

Axe 1 : Garantir la maîtrise des savoirs fondamentaux pour tous les élèves.

Améliorations recherchées : Permettre, dès la maternelle, un enrichissement du vocabulaire.

Donner du sens à l'action de lire (lire c'est comprendre).

Développer les situations langagières dès le plus jeune âge et favoriser la pratique de l'oral (débats, exposés, PLC...)

Axe 2 : Soutenir l'ambition à tous les niveaux d'enseignement.

Améliorations recherchées : Clarifier son projet d'élève en donnant une vision claire des compétences à atteindre et des différentes étapes de progression.

Créer un visuel des compétences attendues chaque année avec des évaluations progressives que les élèves pourront s'approprier et valider tout au long de l'année.

Redonner du temps à chacun pour prendre conscience de ses besoins et permettre une différenciation ciblée et comprise par l'élève.

Ambition 2 : Egalité des chances

Axe 1 : Faire vivre une école inclusive au quotidien.

Améliorations recherchées : Poursuivre le travail avec les partenaires pour accueillir dans les meilleurs conditions possibles les enfants à besoins particuliers.

Continuer à développer un réseau de professionnels pour la prise en charge des enfants dès la maternelle.

Axe 2 : Affirmer la vocation de l'école à former de futurs citoyens.

Améliorations recherchées : Maintenir un climat serein à l'école. Travailler sur le vivre ensemble.

S'engager dans un projet collectif pour une association.

Ambition 3 : Bien-être

Axe 1 : Agir sur l'aménagement du temps, des espaces et des organisations pour améliorer les conditions de travail.

Améliorations recherchées : Renaturation de la cour. Aménager des espaces pour se dépenser, créer, rêver, s'amuser, apprendre...

Répondre aux besoins de tous les élèves en développant avec la municipalité des espaces propices aux apprentissages.

Axe 2 : Promouvoir la santé et la pratique sportive en toute sécurité.

Améliorations recherchées : Sensibiliser les familles à l'importance pour les enfants d'avoir une activité sportive en dehors de l'école.

Sensibiliser les parents à l'usage maîtrisé des écrans pour pallier aux effets néfastes sur le sommeil.

Réfléchir aux « dangers » des réseaux sociaux...

Ambition 4 : Innovation

Axe 1 : Faire confiance aux équipes et leur donner les moyens de mettre en œuvre leurs projets.

Améliorations recherchées : Réimpliquer les familles dans la vie de l'école mais également dans la scolarisation de leur enfant.

Ouvrir l'école, accueillir les parents et redonner du sens au travail des élèves et des enseignants.

Axe 2 : Se projeter pour aller plus loin ensemble.

Améliorations recherchées : Développer des projets communs à toutes les classes.

Les mettre en valeur en les montrant aux autres et créer du lien entre les classes.

Travailler sur les enjeux environnementaux (tri, gaspillage, récupération...)

Ce nouveau projet d'école est approuvé par l'ensemble des membres du conseil d'école.

5-Travaux et équipements

5.a-A venir

Le projet de renaturation de la cour primaire reste d'actualité grâce à la persévérance de M. Derouet. Ces travaux sont inscrits au budget et la municipalité attend d'éventuels accords de subventions. La réalisation de ce projet demandera une réflexion en amont sur son organisation. En effet, une grande partie des travaux ne pourra être réalisée que durant des vacances scolaires.

Les travaux de la bibliothèque avancent bien et nous découvrirons avec beaucoup de plaisir ce nouveau lieu l'année prochaine.

5.b-Demandés

- Téléphone dans le deuxième bâtiment.
- Remplacement de l'ordinateur du bureau.

6-Sécurité et programme pHARe

Le programme pHARe est un programme national de lutte contre le harcèlement à l'école.

Nous avons mis en place un plan de prévention et un protocole d'intervention.

Le plan de prévention reprend toutes les composantes indispensables à la mise en œuvre d'un climat scolaire serein et sécurisant (qualité de vie à l'école, partenariat, les actions de prévention, la coéducation, la coopération et la justice scolaire).

Le protocole a été mis à jour en début d'année et les enseignants peuvent s'appuyer sur celui qui est proposé au niveau national et qui permet de mieux appréhender et définir les situations de harcèlement dans les écoles.

Une grande enquête concernant les élèves du CE2 au Lycée a été réalisée. Les réponses à ce questionnaire, destiné à la détection et la prévention des situations de harcèlement à l'école, ont été étudiées par l'équipe enseignante.

Exercice de type « attentat intrusion » et « risques majeurs »

L'instruction relative aux mesures de sécurité dans les écoles et les établissements scolaires, prévoit l'organisation d'exercices de sécurité au premier trimestre.

L'école reste un lieu d'apprentissage de l'exercice individuel et collectif de la citoyenneté. Les élèves, en fonction de leur âge, y sont formés, informés, ils apprennent à se préparer au mieux aux situations de crise et à savoir réagir.

Un exercice a été réalisé de manière inopinée en janvier. La mise en sûreté des enfants et du personnel s'est parfaitement déroulée.

Exercice de type « alerte incendie »

Un nouvel exercice sera réalisé dans les prochaines semaines.

7-Questions diverses : cantine, garderie, temps d'activités périscolaires...

Notre cuisinier, Frédéric Cantin sera absent en fin d'année à compter du jeudi 24 avril. La mairie réfléchit aux modalités de son remplacement pour cette période. A ce jour, plusieurs pistes sont à l'étude.

Clôture de la séance : 20h

Président de séance,
François Cailly

